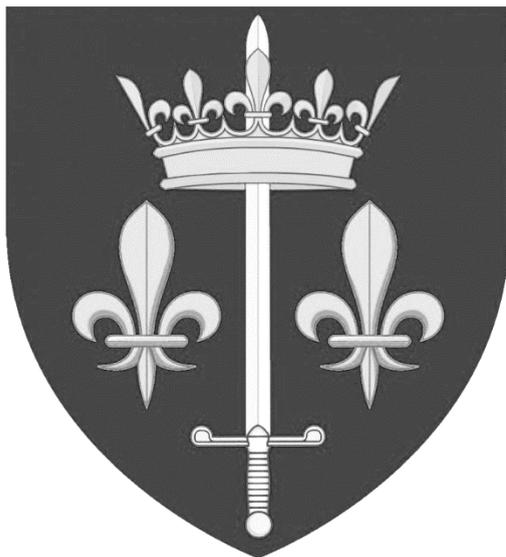


LA CHEVAUCHÉE DE JEANNE D'ARC



1429

SECONDE ÉDITION

IV^e CARNET DE ROUTE

PAR LE PÈRE DONCŒUR

NIHIL OBSTAT
LUTETIÆ PARISIORUM
DIE 15 DEC. 1928
H, DU PASSAGE

IMPRIMATUR
LUTETIÆ PARISIORUM
DIE 15 DEC. 1928
V. DUPIN, VIC. G.

AUX CHEVETAINES DE FRANCE

*et de nos gens preux et habiles
elle est principal chevetaine...
christine de pisan.*

AUX FILS DE FRANCE QUI COMPTENT 17 ANS EN 1929

Voici donc (1429-1929) les cinq cents ans de la Chevauchée de Jeanne d'Arc et voici ses 17 ans ! La France va fêter Jeanne cette année comme elle ne l'a jamais fait.

Fort bien !

Mais, par delà tous les hommages solennels, le cœur de Jeanne attend pour s'en réjouir le geste de ses frères et de ses sœurs de 17 ans. C'est vers vous qu'elle regarde ; car c'est auprès de vous qu'elle se sent en amitié, car c'est en vous, qu'elle espère se reconnaître, dans vos œuvres, sœurs des siennes.

« On s'étonne de sa jeunesse ? écrit M. Gabriel Hanotaux, Eh ! c'est parce qu'elle était jeune ! Pensez-vous qu'un vieux théologien ou un homme d'armes, rompu sous le harnois, eussent gardé de tels dons, à supposer qu'ils les eussent reçus ? La jeunesse seule, l'enfance, a cet élan, cette légère et allègre abnégation, ce débordement de vie qui fait reculer la mort. »

Voilà qui est pour vous couvrir de honte si, ayant vos dix-sept ans comme elle, vous vous contentez des inerties et des calculs des cœurs vieilliss.

Jeanne appartient aux jeunes. Mais, l'année 1929 est plus que tout autre à vous.

Les hommes revendiqueront 1430, et 1431 surtout.

En 1930 à Compiègne et en 1931 à Rouen tous ceux qui ont à réparer viendront s'agenouiller, comme le firent en 1456, en pleurant, derrière l'Archevêque de Reims, les princes et le peuple. Tous, en effet, avaient péché. Le roi, le chancelier de France, les évêques, les docteurs, les moines, les soldats, la valetaille, la populace.

Et nous avons tous — les Anglais s'en font un chevaleresque honneur — à pleurer l'infamie dont nous sommes solidaires.

Vous du moins, les jeunes, êtes les seuls qui, dans l'universelle félonie, n'avez pas trahi Jeanne. Ses frères et ses sœurs de 17 ans n'apparaissent pas dans le cortège des bourreaux.

Mais quelle place ils occupent dans le cortège des Victoires !

Antoine de Chabannes a 18 ans (il a fait ses premières armes à 13) ; son page, Louis de Coutes, a 15 ans ; Guy de Laval, qui sera fait comte à Reims, a 20 ans, son frère André 18 — à douze ans il avait été fait chevalier sur le champ de bataille de la Gravelle ! — le duc René, 20 ans ; le duc d'Alençon, 23 ; Rais, 24 ; Dunois, 26 ; Charles VII lui-même n'a pas 27 ans !

Donc, 1929 doit être une année de joie, toute juvénile. C'est en chantant que les cadets de Jeanne doivent l'acclamer et la suivre de Domrémy à Chinon, de Chinon à Orléans, d'Orléans à Reims, de Reims à Paris.

Ce que sera votre hommage, il vous appartient, à vous, de l'inventer. Au goût de Jeanne. Ces pages ne sont pas pour vous le dicter. Elles ne sont qu'un récit de veillée. Vous y rêverez la nuit. Et demain, à l'aube, vous bondirez sur la route de France où Jeanne vous appelle.

— « *Va ! Fille de Dieu, va ! va ! va !..* »

— « *Pourquoi faire ?* »

— « *Son œuvre, écrit M. Gabriel Hanotaux, c'est qu'elle releva le monde du péché de veulerie.* »

Cela vous donnera peut-être — pour 1929 — une idée !

INTRODUCTION

Ce Carnet de Route a voulu être l'expression la plus serrée des événements qui ont rempli l'année 1429. C'est le Calendrier de Jeanne. C'est un Journal de Marche. Il a été établi au moyen des Chroniques du temps et des deux Procès.

J'ai tenté, en interrogeant tous les textes contemporains, de faire rigoureuse la suite chronologique du récit. Malheureusement il nous manque des documents nécessaires. En ces cas j'ai suivi les indications les plus probables, notamment pour le séjour à Poitiers et pour la campagne d'automne.

Un * mis auprès d'une date indique une détermination conjecturale.

On sait qu'à prendre les choses dans leur rigueur l'année 1429 ne commença pour Jeanne que le 27 mars, en la fête de Pâques. Ce n'est qu'à partir de 1564 que le millésime changea au premier janvier, en la fête de la Circoncision. Mais, de toute façon, le cinquième centenaire de la Chevauchée de Jeanne, c'est à dater de janvier 1929 que nous devons le fêter. C'est pourquoi j'ai adopté le style moderne.

Avant de prendre le récit, il m'a paru nécessaire de le situer dans le temps.

I

LA PITIÉ DE FRANCE *FINIS FRANCIÆ*

« *Et l'ange me racontait la pitié qui est au royaume de France.* »

Depuis 1425, depuis que Jeannette a 13 ans, saint Michel la lui a racontée, Au long. Au large.

Non pas pour le plaisir de la faire pleurer. C'est pour que la fille au grand cœur aille mettre un terme à cette honte et sauver le pays. De 1425 à 1427, Jeannette a lutté d'abord contre l'Ange ; et puis en 1428 c'est contre les hommes qu'il lui faut combattre. Que d'années perdues ! Le 23 février 1429, quand enfin Jeannette partira « *en France* », tout n'est-il pas désespéré ?

Demain y aura-t-il encore une France ?

Il y a, partagé entre le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, un pauvre pays dévasté à perte de vue, incendié, sans roi. Il y a quelque part un Dauphin Viennois, un roi de Bourges, et encore qui songe à se cacher dans ses montagnes du Dauphinois. Il y a un peuple affamé, pillé par les garnisons et les bandes, humilié, asservi à l'étranger. Une histoire de quinze siècles s'achève dans la cendre et le sang ; ou plutôt, car ces mots sont trop beaux, dans l'épuisement d'une honteuse agonie.

La France est finie. Il faut mesurer cela. Donc se rappeler ce que c'est que la France.

La France, dirait Péguy, c'est un Pays.

« *C'est une quantité de terre où l'on parle une langue, où vit un culte, une foi, une âme, une race* », française.

Cette terre, vous savez comme Dieu l'a incontestablement dessinée : deux mers, l'océan, des montagnes. D'un côté seulement elle n'a pas de frontière. Un fleuve, hélas ! n'est pas une frontière. Un fossé. Un trait sur la carte.

Et puis quel fleuve ? Le Rhin ? La Meuse ? « *La Meuse*, disait en ce temps-là le héraut Berry, *la ferme contre les Allemandes.* » Pauvre fermeture ! Débat séculaire et sanglant !

En gros, cependant, le domaine est clairement défini. Homogène et divers. Il y a une France naturelle, comme il y a une Espagne, une Italie, une Angleterre, une Irlande. Quels que soient les événements (possessions primitives, invasions, agglomérations, alliances, mariages), le sol entraîne une communauté culturelle et économique. Dans le mélange des apports, dans la fusion des sangs, un peuple devait se construire là.

La France, c'est donc un Peuple. Rencontres, intérêts, sentiments feront sur ce sol une unité certaine, une harmonie. Imaginez toute autre suite d'événements que vous voudrez, les choses ne pouvaient pas ne pas être ce qu'elles furent. Appelez-la comme il vous plaira, mais regardez la carte : une France ne peut pas ne pas être.

En fait, depuis que l'histoire se souvient, elle connaît sur ce sol une nation qui, dans la communauté de race, de civilisation, de puissance, s'appelle la Gaule ; et la conquête de Rome, voisine brutale, loin de la détruire, cimente cette unité ; elle infuse à ce peuple, avec une civilisation supérieure et bientôt avec la religion chrétienne, une richesse spirituelle et sociale infiniment précieuse.

Cinq siècles d'équilibre gallo-romain. Et puis la catastrophe mondiale du V^e siècle. Les ruées barbares brisent l'Empire romain, artificiel Empire qui sera dépecé par les envahisseurs. Les tribus nomades se fixent au hasard des conquêtes : Wisigoths au Sud, Bretons en Armorique, Burgondes sur le Rhône, Allemands sur la Meuse et la Seine.

Un chaos battant un îlot gallo-romain, indigne de survivre.

Mais cela n'aura qu'un temps. La loi du sol va de nouveau triompher. Cette loi, l'audace juvénile d'un roi des Francs, la discerne et l'impose par les armes. Clovis en 500 reconstruit une unité qui portera cette fois le nom de française.

Par malheur, une grande erreur laissant défailir la raison d'État devant les exigences de l'individu, cette unité nationale

ne sera encore qu'un fait précaire. A la mort de Clovis les partages instaurent entre l'ouest et l'est une rivalité, où les Mérovingiens durant deux siècles s'useront.

Au milieu du VIII^e siècle, il faudra la menace des Arabes pour que Charles Martel refasse l'unité française. La nouvelle dynastie carolingienne atteint ainsi ses magnifiques destinées. Charles le Grand refait donc un Empire romain, un Occident, une Chrétienté. Mais c'est un trop beau rêve. Les peuples, déjà trop différenciés, ne connaissent en cet Empire qu'une union personnelle. L'Empereur disparu, le partage de Verdun crée trois royaumes : une France à l'Ouest, une Germanie à l'Est, qu'une bande, de la mer du Nord à la Sicile, sépare : le royaume de Lothaire.

Trouble solution. Partage mal dessiné. Mais, quoique mal défendue à l'Est, une France existe.

Ce n'est pas de l'Est cependant que vint le danger. Le coup vint des frontières bien dessinées : invasion sarrasine franchissant les Pyrénées, invasion normande débarquant par la Manche. Et ce fut enfin la faiblesse intérieure qui créa le pire mal. Le pouvoir central défaillant à sa tâche, les paysans et les cités se voient contraints de chercher secours auprès du plus proche seigneur guerrier. Le territoire se fragmente en un pullulement de petites souverainetés locales. La féodalité disciplinée par Charlemagne s'affranchit. C'en est fait de la France.

Dans cet émiettement de petits États et de seigneuries, il subsiste, il est vrai, au cœur du pays, le petit duché que détient une famille d'origine médiocre, mais brave, autour de laquelle se rassemble le courage de plusieurs. Robert le Fort doit à sa valeur son titre. Ses descendants le perpétuent en continuant les services, jusqu'à ce qu'enfin l'archevêque de Reims fasse proclamer roi, à titre provisoire, Hugues, duc de France.

Hugues Capet est confirmé à Senlis en 987. Mais il n'est encore que roi élu. Avant sa mort, il a la prévoyance de faire élire son fils Robert. La précaution ne sera bientôt plus nécessaire et le principe de l'hérédité assure enfin la continuité d'une dynastie autour de laquelle va se cristalliser, définitivement cette fois, la France.

Pour le moment, le duché de France ne comprend guère que le Parisis. Il a pour vassaux les comtés de Blois, d'Anjou et du

Maine ; le comté de Bretagne pour arrière-vassal. Restent huit fiefs : Flandre, Normandie, Bourgogne, Guyenne, Gascogne, Toulouse et Gothie, sur lesquels le roi exerce une suzeraineté nominale.

Sur ces entrefaites, en 1066, le duc de Normandie conquiert l'Angleterre, dont il fait un royaume. Cinq siècles de notre histoire sont marqués par cet événement. Louis VI, le Gros (1108-1137), organise l'Île de France contre les féodaux qu'il détruit. Mais la « *France* » politiquement n'est encore qu'une toute petite province, lorsque soudainement elle joue en quelques années de longues destinées.

Louis VII épouse Éléonore de Guyenne et étend ainsi son domaine jusqu'aux Pyrénées. Du coup, la France est aux deux tiers reconstruite. Tout aussitôt, pire infortune ! Le mariage français est rompu. Éléonore de Guyenne, épousant le comte d'Anjou, lui apporte sa dot princière. Lui-même hérite à ce moment-là de la couronne d'Angleterre. Voilà Grande-Bretagne, Normandie, Anjou, Guyenne, Auvergne et Aquitaine faisant un bloc formidable qui semble interdire à jamais l'essor du roi de France, de nouveau réduit à son petit domaine parisien.

Qui l'emportera du Capétien et du Valois ou du Plantagenet ? Tel est le conflit qui va pour des siècles ensanglanter notre sol.

Obstinément le roi de France poursuit ses entreprises. Henri II est mort, partageant son empire entre deux fils aventureux : Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre. Celui-ci commet de telles fautes que Philippe Auguste obtient sa déchéance et la confiscation de ses biens. Maine, Anjou, Poitou, Touraine et Normandie font ainsi retour à la coalition française. Blanche de Castille recueille bientôt le Languedoc et bat le duc de Bretagne qui a appelé les Plantagenet à son secours. Louis IX, qui épouse Marguerite de Provence, brise à Taillebourg le retour offensif des Plantagenet (1242). Il stabilise la Normandie et rend, par désir de la paix, à Henri III la Guyenne et le Sud-Ouest, pour quoi il exige vassalité. Malheureusement cette générosité n'assure pas la paix.

La domination anglaise sur le sol français va multiplier les conflits.

TABLE DES MATIÈRES

AUX FILS DE FRANCE QUI COMPTENT 17 ANS EN 1929	4
INTRODUCTION	6
I – LA PITIÉ DE FRANCE, <i>FINIS FRANCIE</i>	7
II – LA RÉVOLTE DU SENTIMENT NATIONAL	15
III – LA CHEVAUCHÉE VERS CHINON	25
IV – LA MARCHÉ SUR ORLÉANS	49
V – REIMS ET LE SACRE DU ROI	73
VI – VERS L'AUTRE SACRE	101

Nouvelle édition
conforme à l'édition originale

© Éditions ACRF, 2020
50 avenue des Caillols
13012 Marseille

15 euros TTC

"Imprimé en U.E."

ISBN 978-2-37752-097-8